



Müespàcher  
*Blättle*  
Juillet 2025

Bulletin municipal



Muespach

[www.muespach.fr](http://www.muespach.fr)



## MOT DU MAIRE

Chères Muespachoises, Chers Muespachois,

« Seul l'arbre qui a subi les assauts du vent est vraiment vigoureux, car c'est dans cette lutte que ses racines, mises à l'épreuve se fortifient ». Ces quelques mots nous viennent de l'Antiquité dans la bouche de Sénèque.



Depuis 2020, de nombreux écueils se sont dressés sur notre route : la pandémie, l'inflation, la crise énergétique, la diminution des aides de l'état, les réglementations de plus en plus contraignantes... Mais nous n'avons pas baissé les bras, bien au contraire, ensemble nous avons relevé les nombreux défis qui ont barré notre route.

Quelques associations ont organisé des évènements durant le printemps. Cet été, nous aurons l'opportunité d'assister à d'autres animations telles que la soirée tricolore, le marché aux puces, l'exposition de voitures anciennes (le dernier dimanche matin de chaque mois) ainsi que l'exposition fruitière. Un grand merci à tous ces bénévoles qui donnent de leur temps pour dynamiser la vie dans notre village. J'espère vous voir nombreux à ces manifestations car il est important pour nos associations que vous veniez les soutenir.

J'invite les nouveaux arrivants à prendre contact avec nos associations afin de leur apporter votre aide pour maintenir le lien social dans notre village.

Le 24 mai dernier lors de la 9ème édition de notre « Journée Citoyenne », nous étions une belle équipe d'une cinquantaine de volontaires à retrousser nos manches pour améliorer le cadre de vie dans notre village. Grâce à vous de nombreux chantiers ont pu être réalisés. Je tiens à remercier chaleureusement les participants, fidèles ou nouveaux, car c'est votre implication qui donne à cette journée toute sa valeur. J'invite tout un chacun à prendre conscience de cette démarche pour élargir le cercle et vous donne d'ores et déjà rendez-vous pour la prochaine édition.

Merci à tous pour votre participation à ce moment convivial autour du repas concocté par nos bénévoles.

Un grand merci à tous les bénévoles qui donnent de leur temps pour leur participation aux dons de fleurs, à la plantation, aux entretiens et aux arrosages.

Je tiens à remercier mes adjoints et conseillers municipaux pour leur investissement ainsi que les agents communaux pour leur implication dans la vie quotidienne de notre commune.

Mme Francine Gutzwiller, Atsem à l'école maternelle depuis 24 années, a fait valoir ses droits à la retraite. Nous la remercions très chaleureusement, au nom de la commune et de l'ensemble de la population, pour son dévouement et son engagement durant toutes ces années. Lors de nos échanges nous avons pu mesurer la valeur morale de Francine, l'amour et l'affection qu'elle portait à nos enfants ainsi que ses qualités humaines. Nous lui souhaitons une belle retraite bien méritée.

Mme Annie Sturm a également fait valoir ses droits à la retraite après 3 années d'enseignement dans une classe du RPI à Muespach-le Haut. Nous lui souhaitons une belle retraite.

Mme Anne Kauffmann, enseignante et Directrice du RPI a demandé sa mutation afin de pouvoir se consacrer exclusivement à l'enseignement. Nous la remercions très chaleureusement et lui souhaitons bonne chance pour la suite de son parcours professionnel.





Le 4 juin dernier, j'ai assisté à une réunion à la sous-préfecture avec les élus des communes de Muespach le Haut, Steinsoultz, Waldighoffen et de l'Éducation nationale. Lors de cette rencontre, nous avons été informés que l'école élémentaire de Steinsoultz serait fermée à partir de la rentrée 2025/2026. Les enfants auront alors l'option d'aller soit à l'école de Waldighoffen, soit au Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) Muespach/Muespach le Haut.

Pour l'année scolaire 2025/2026, l'école maternelle restera à Steinsoultz. Quinze élèves de l'école primaire de Steinsoultz ont fait une demande de dérogation pour rejoindre notre RPI. Une cinquième classe de niveau élémentaire sera ouverte. Une troisième ATSEM sera engagée car la salle de classe dans l'établissement de l'école élémentaire accueillera en grande partie des enfants de grande section de maternelle.

J'en profite pour vous informer que, malgré nos efforts pour réduire la vitesse des automobilistes à proximité des écoles, il y a malheureusement encore beaucoup d'excès de vitesse. C'est pourquoi nous avons décidé d'installer un radar pédagogique mobile afin de recueillir des statistiques et de faire prendre conscience aux automobilistes de la vitesse à laquelle ils traversent la zone 30.

Le nettoyage des tabourets siphon devrait se faire entre la fin du mois de juillet et le début de celui d'août suite aux pannes sur les véhicules du prestataire.

Les travaux de réhabilitation du pont du Gersbach démarreront cet automne.

La mise à niveau de 10 grilles rue du 1<sup>er</sup> Septembre ainsi que des travaux de voiries rue de la Forêt, le haut de la rue des Champs et de Durmenach sont prévus cet été.

Suite à la réalisation de l'étude de faisabilité pour la réhabilitation du bâtiment de l'ancienne Gare le cabinet d'architecte qui a été retenu lors de la commission d'appel d'offres travaille sur l'avant-projet définitif. Dès réception de ce dernier nous soumettrons sans tarder notre demande de subvention auprès de la CeA, faute de quoi l'enveloppe allouée à chaque commune pour un projet précis sera définitivement perdue.

Nous travaillons également sur l'amélioration de la cour de l'école élémentaire.

La subvention de l'état (DETR) pour la vidéoprotection du parvis de l'église a été reportée en 2026.

Nous sommes à quelques mois de la fin du mandat, vous trouverez dans les pages suivantes le bilan sur les principales actions et réalisations de 2020 à ce jour, ainsi qu'un point sur la situation financière de la commune. Nous avons réussi à réduire les dépenses de fonctionnement malgré l'inflation. La trésorerie, par voie de conséquence, augmente mécaniquement chaque année ce qui permettra d'autofinancer les travaux de réhabilitation du pont du Gersbach. En 2027 un prêt s'éteindra et nous récupérerons à nouveau des moyens d'autofinancement, ce qui permettra de contracter un nouveau prêt.

A toutes et à tous, je vous souhaite un été serein, joyeux et reposant. Profitons pleinement de notre cadre de vie et prenons soin les uns des autres.

**Bel été à tous !**

Votre Maire  
Régine Rentz





## SOMMAIRE

MOT DU MAIRE .....	2
INFORMATIONS PRATIQUES .....	5
EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL .....	6
FINANCES .....	11
BILAN DU MANDAT 2020 - 2026 .....	13
INFORMATIONS DIVERSES.....	15
INFORMATIONS COMMUNALES.....	22
PAROISSE.....	27
CIMETIÈRE.....	29
FORÊT.....	30
SÉCURITÉ.....	31
TRAVAUX ET INVESTISSEMENTS .....	33
FÊTE DES VOISINS .....	35
EMBELLISSEMENT ET FLEURISSEMENT DU VILLAGE .....	36
LA VIE DES ÉCOLES .....	47
VIE ASSOCIATIVE.....	50
URBANISME .....	52
ÉTAT CIVIL.....	53
AGENDA .....	55
LA RECETTE DE L'ÉTÉ .....	56
COIN DES ENFANTS.....	56

**Rédaction :**

Régine RENTZ  
Annick FESSLER

**Relecture :**

Nicole HATSTATT

**Mise en page :**

Mylène SCHINDLER



## INFORMATIONS PRATIQUES

### Mairie

#### Ouverture au public :

Lundi	Fermée
Mardi	14H00 – 17H00
Mercredi	10H00 – 12H00
Jeudi	15H00 – 18H00
Vendredi	09H00 – 12H00

#### Fermeture :

**Du 18 août au 29 août inclus**

☎ 03.89.68.61.24

✉ [mairie@muespach.fr](mailto:mairie@muespach.fr)

@ [www.muespach.fr](http://www.muespach.fr)

### Déchetteries

#### Waldighoffen :

#### Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, mercredi, jeudi  
et vendredi :  
10H00 – 12H00  
et 13H30 – 17H00  
Samedi : 09H00 – 18H00

#### Déchets verts – Muespach

#### Horaires d'hiver de novembre à mars :

Mercredi et Samedi :  
09H00 – 16H00

#### Horaires d'été d'avril à octobre :

Mercredi et Samedi :  
09H00 – 17H00

**Attention aux jours fériés : les  
déchettes sont fermées !**

### Agence postale

#### Ouverture au public :

Lundi	Fermée
Mardi	08H00 – 11H00
Mercredi	08H00 – 10H00
Jeudi	08H00 – 11H00
Vendredi	14H00 – 17H00
Samedi	08H30 – 11H30

**Fermeture : du 18 août au 8  
septembre inclus**

☎ 03 89 68 61 38

### Brigade verte

☎ 03.89.74.84.04

@ [contact@brigade-verte.fr](mailto:contact@brigade-verte.fr)

### Conciliateur de justice

Permanence le mardi de 09H00 à  
12H00 à la mairie de Hirsingue,  
uniquement sur rendez-vous.

☎ 03.89.40.50.13

### Urbanisme

Pour toutes questions sur vos projets de  
construction, d'agrandissement, d'ajout  
d'une clôture, terrasse, piscine, pergola ...  
et sur la constructibilité d'un terrain  
contactez :

#### Le PETR Pays du Sundgau

☎ 03.89.25.99.17

@ : [ads@pays-sundgau.fr](mailto:ads@pays-sundgau.fr)

### Communauté de Communes Sundgau

Quartier Plessier – 68130 ALTKIRCH

☎ 03.89.08.36.20

@ [accueil@cc-sundgau.fr](mailto:accueil@cc-sundgau.fr)

**Compétences :** eau potable, assainissement, ordures  
ménagères, tri sélectif, petite enfance, crèche, Multi-  
Accueil, relais des assistantes maternelles, accueil  
périscolaire, restauration scolaire ...

#### Contact

#### Ordures ménagères - Tri - Déchetterie :

☎ 03.89.08.36.24

@ [bien-trier@cc-sundgau.fr](mailto:bien-trier@cc-sundgau.fr)

Les sacs à tri et biodéchets sont à retirer à la mairie de  
Muespach

#### Eau - Assainissement et Urgence fuite d'eau :

Numéro d'astreinte : 03.89.25.83.21

Questions administratives : 03.89.08.47.57

### Défibrillateur

Il est situé sur la façade de l'école maternelle.





## EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL

### Séance du 15 Janvier 2025

#### Eglise – Remise en état de la transmission de la cloche n°2

Mme le Maire informe de la nécessité de remettre en état la roue de la transmission de la cloche n°2 de l'église. Les travaux ont été confiés à la société SONOREST dont le siège est COLMAR.  
Le conseil valide à l'unanimité.

#### Forêt Communale – Programme des travaux 2025

Mme Fessler et M. Gretter présentent au conseil municipal le programme des travaux d'exploitation pour l'année 2025 élaboré par les services de l'ONF. Lors de la réunion de la commission des affaires forestières celui-ci a été revu à la baisse.  
Le conseil valide à l'unanimité.

#### Personnel – Instauration de l'indemnité horaire pour travaux supplémentaires

Le paiement d'heures supplémentaires effectuées uniquement à la demande de l'autorité territoriale pour l'accomplissement de missions prédéfinies est proposé par Mme le Maire.  
Le conseil valide par 14 voix pour et 1 abstention.

#### Personnel – Téléphone portable professionnel

Mme le Maire informe le conseil de la nécessité de changer le téléphone portable professionnel défectueux de l'agent communal M. Cyrille Munch. Le devis de la société ACS AGRICULTURE de WALDIGHOFFEN a été accepté à l'unanimité.

### Séance du 26 Février 2025

#### Convention régissant le service commun de gestion des Archives communautaires et communales

Mme le Maire rappelle que la Comcom et les communes membres ont décidé de créer un service commun de gestion des archives communautaires et communales.  
Le conseil valide à l'unanimité les termes de la convention.

#### Matériel et outillage technique

Mme le Maire informe le Conseil que le service technique lui a soumis deux devis pour l'acquisition d'outillage. Le devis de la société Walliser a été accepté à l'unanimité.

#### Cadre de vie – Fleurissement 2025

Mme le Maire propose deux devis pour le fleurissement du village.  
Le devis de SUNGDAU FLEURS ILLTAL a été validé par 12 voix pour et 3 voix contre.

#### Bâtiments communaux – Salle Communale - Cuisinière

Mme le Maire informe le Conseil de la nécessité d'acquérir deux cuisinières dans la salle communale.  
Le devis de la société LITZLER ELECTRO-MENAGER de ILLTAL a été validé à l'unanimité.

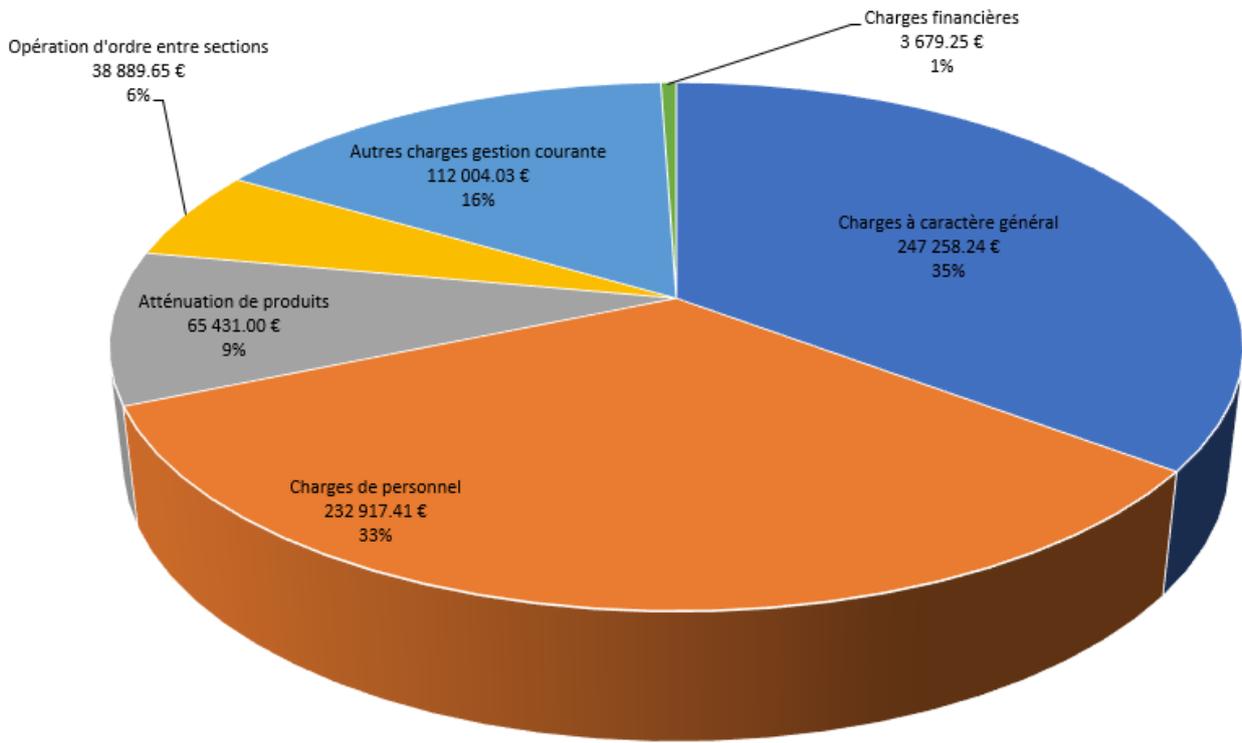
### Examen et approbation du compte administratif de l'exercice 2024 et affectation des résultats

Le conseil municipal, excepté Mme le maire qui ne prend pas part au vote, à l'unanimité approuve les résultats à la clôture de l'exercice avec un excédent de fonctionnement de 586 174,08 € et avec un déficit en investissement de 64 835,40 € à affecter au budget primitif de l'année 2025.

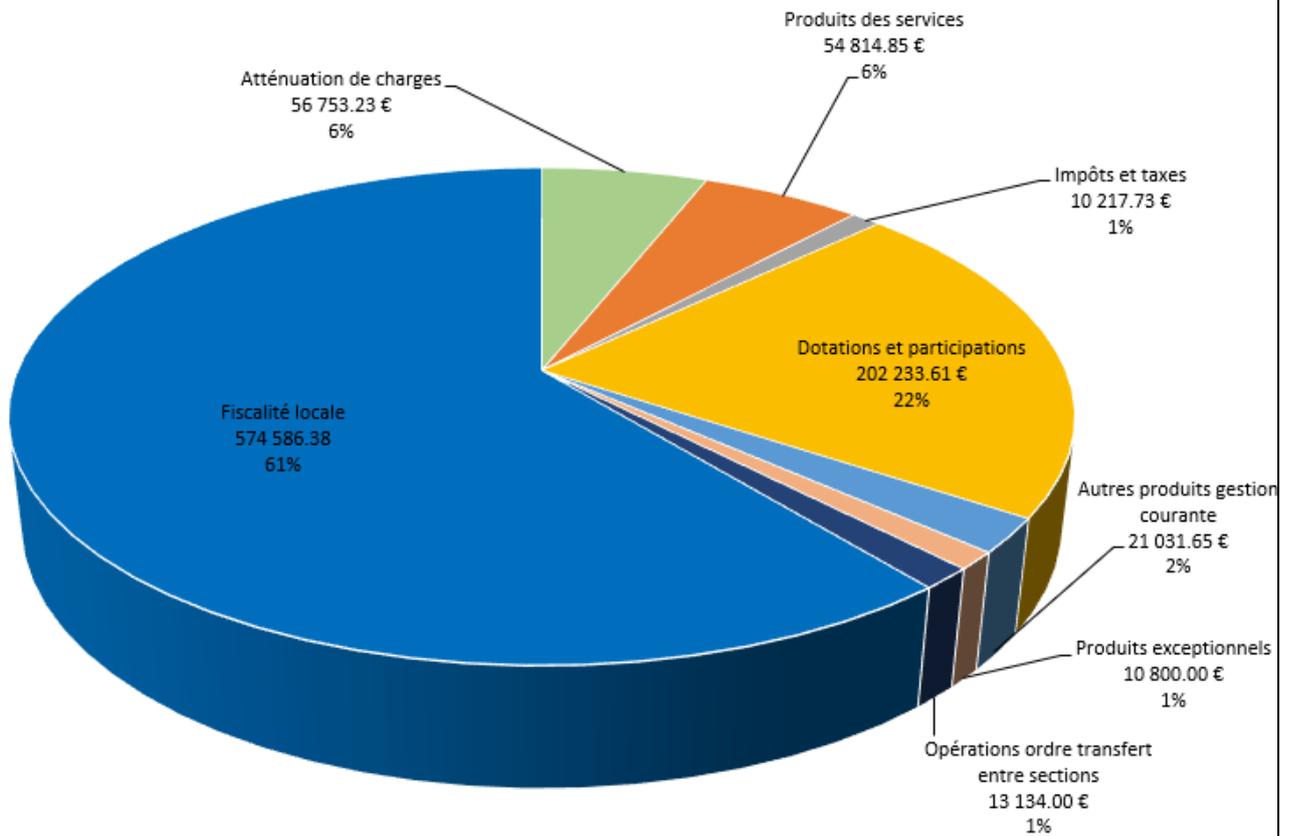




Dépenses de fonctionnement - Année 2024



Recettes de fonctionnement - Année 2024



### Voirie – Tabouret Siphon - Curage

Mme le Maire informe le conseil de la nécessité d'effectuer un curage des tabourets siphon.

Le devis de la société SMCE 68 WITTELSHEIM a été validé à l'unanimité.

### Voirie – Poteaux incendie - Réparation

Mme le Maire informe le conseil de la nécessité d'effectuer des réparations sur certains poteaux incendie.

Le devis de la société NOSAL de THANN a été validé à l'unanimité.

### Voirie – Classement de voies dans le domaine public communal

Mme le Maire informe le conseil de la nécessité de classer certaines parcelles des rues de la Gare, des Coteaux et des Fleurs dans le domaine public communal. Le Conseil Municipal valide à l'unanimité.

### Voirie – Pont du Gersbach – Estimatif

Mme le Maire informe le Conseil que suite à la délibération prise lors du conseil du 09.12.24 et du 15.01.25, il est nécessaire de valider l'estimatif des études et des travaux de réhabilitation du pont du Gersbach. L'estimatif de la société EMCH + BERGER à HOEHNHEIM a été accepté à l'unanimité.

### Réduction du nombre des adjoints suite à la démission du 2ème adjoint

Suite à la démission de M. Hatstatt Rémi de son poste de 2<sup>ème</sup> adjoint au maire, Mme le Maire propose de réduire le nombre d'adjoints à trois. Ceci permettra de faire un test ainsi que des économies. Le conseil valide cette proposition à l'unanimité.

## Séance du 25 mars 2025

### Budgets et Finances – Taux des impositions locales

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide, sur proposition de Mme le Maire, de maintenir le taux des impositions communales inchangé pour l'année 2025 et de les fixer comme suit :

Nature de la taxe	Taux de référence année 2024	Taux votés 2025	Bases prévisionnelles	Produit attendu de l'année 2025
Foncier bâti	26,23 %	26,23 %	1 058 000 €	277 513 €
Foncier non bâti	95,16 %	95,16 %	62 100 €	59 094 €
Habitation (Résidence secondaire)	18,42 %	18,42 %	65 000 €	11 973 €
<b>TOTAL</b>				<b>348 580 €</b>

### Subventions accordées

Le conseil municipal approuve à l'unanimité l'état de répartition des subventions inscrites au budget primitif 2025 aux Associations locales soumises à l'organisation d'une manifestation au minimum et ayant un but d'intérêt communal organisée sur le territoire de la commune ou d'une commune limitrophe.

### Budgets et Finances - Approbation du budget primitif de l'exercice 2025

Le projet de budget primitif soumis a fait l'objet d'une approche et d'un débat en réunion d'orientation budgétaire en amont. Ce budget intègre les excédents antérieurs et les reports. Il a été bâti en tenant compte des demandes faites par les services et les commissions compétentes. Le budget proposé, réaliste et volontaire, tient compte de l'évolution constante des coûts.



Sections	Dépenses	Recettes
<b>Fonctionnement</b>	<b>1 410 442,08 €</b>	<b>1 410 442,08 €</b>
-report du résultat 2024	- €	586 174,08 €
-nouveaux crédits 2025	1 410 442,08 €	824 268,00 €
<b>Investissement</b>	<b>661 000,00 €</b>	<b>661 000,00 €</b>
-report du résultat 2024	- €	69 600,00 €
-report crédit 2024	77 600,00 €	8 000,00 €
-nouveaux crédits 2025	583 400,00 €	583 400,00 €
<b>TOTAUX</b>	<b>2 071 442,08 €</b>	<b>2 071 442,08 €</b>

Ce budget a été approuvé à l'unanimité.

### Personnel – Protection Sociale Complémentaire – Approbation de l'accord collectif local Prévoyance et participation à la procédure de marché public pour la passation d'une convention de participation Prévoyance

Mme le Maire propose d'approuver l'accord collectif local relatif à la protection sociale complémentaire Prévoyance pour les collectivités territoriales et établissements publics affiliés au Centre de Gestion de la fonction publique territoriale du Haut Rhin signé le 08 février 2025.

Le conseil municipal valide à l'unanimité.

### Renouvellement de la Convention Territoriale Globale (CTG) avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) du Haut-Rhin

Suite à la signature de la Convention Territoriale Globale validée à l'unanimité par le conseil du 26.02.25 la CAF sollicite l'engagement de tous les maires de la CCS pour la signature de cette convention.

Le conseil à l'unanimité décide d'autoriser Mme le Maire à signer la convention territoriale Globale avec la CAF pour une durée de 5 ans à dater du 1<sup>er</sup> janvier 2025.

### Terrain de jeux – Filets de Buts et Baskets

Mme le Maire informe le Conseil qu'il est nécessaire de remplacer les filets de buts et de baskets.

Le devis de la société KOMPAN de DAMMARIE-LES-LYS a été validé à l'unanimité.

### Bâtiments communaux - Foyer de la Gare – Maitrise d'œuvre

Mme le Maire rappelle au Conseil qu'une étude de faisabilité a été réalisée pour la rénovation du foyer de la Gare. Il convient de choisir un maître d'œuvre.

Le conseil municipal, par 13 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention autorise Mme le Maire à lancer un appel d'offre pour la maîtrise d'ouvrage du foyer de la gare.

### Démarche « Eau et Biodiversité » : « Engagement » 2025

Les pesticides sont utilisés depuis de nombreuses années dans différents domaines, notamment pour le désherbage des zones non agricoles telles que parcs, jardins, voirie, cimetière, terrain de sport etc. Ils constituent une menace pour la pollution des eaux et risquent de se retrouver dans celles destinées à la consommation humaine.

Face à cette situation Mme le Maire propose de concourir à la distinction « Commune Nature » par la participation gratuite à une évaluation des pratiques qui permettra d'illustrer et de valoriser le degré d'avancement de la commune dans l'entretien et la gestion de ses espaces publics.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité cette démarche.

### Séance du 8 avril 2025

#### Convention d'Adhésion à la Plateforme ALSACE Marchés Publics

Il est proposé au conseil municipal d'adhérer à cette plateforme pour répondre aux besoins de la commune de Muespach pour la passation des marchés publics. Cette convention est utilisable à titre gratuit jusqu'au 31.01.2026 et est





reconductible.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'adhérer à cette plateforme en tant qu'entité utilisatrice à titre gratuit.

### Cadre de vie – Fleurissement – Devis Rosiers

Mme le Maire informe le Conseil que pour limiter l'achat de fleurs saisonnières pour fleurir les différents massifs du village, il faudrait les remplacer par des rosiers. Le devis de la société ROSIERS – RENE BARTH à LOCHWILLER a été accepté à l'unanimité.

### Bâtiments Communaux – Devis Aspirateurs

Mme le Maire informe le Conseil qu'il est nécessaire d'acheter deux nouveaux aspirateurs, un pour l'agence postale et un pour l'école élémentaire. Le devis de la société LITZLER À ILLTAL a été accepté à l'unanimité.

## Séance du 27 mai 2025

### Emploi saisonnier

Le conseil municipal a décidé de recruter un jeune dans le cadre d'un job d'été pour effectuer des travaux d'extérieur, de désherbage, débroussaillage, balayage et arrosage durant le mois d'août 2025. Cette proposition de recrutement a été validée à l'unanimité.

### Non-intention d'aliéner

Mme le Maire informe le conseil municipal qu'elle n'a pas exercé de droit de préemption pour les transactions des immeubles suivants :

Section	Parcelle	Bien vendu	Adresse	Superficie
9	79	Maison	85 rue du 1 <sup>er</sup> Septembre	18a 12
12	177	Terrain	Rue des Frênes	9a 07
8	124	Grange	96 rue du 1 <sup>er</sup> Septembre	1017 m <sup>2</sup>
2	67 et 69	Maison	2 rue de la Forêt	240 m <sup>2</sup> et 365 m <sup>2</sup>

## Séance du 25 juin 2025

### Voirie – Acquisition d'une parcelle

Mme le Maire informe que 3 terrains le long de la rue de la Forêt sont en vente. Il est nécessaire d'acquérir une bande de la parcelle 359 section 2, (longueur 26,20 m et largeur 1,10 m) afin de pouvoir créer un trottoir.

### Voirie - Mise à niveau des grilles

Mme le Maire informe le conseil qu'il est nécessaire de remettre certaines grilles de la rue du 1<sup>er</sup> Septembre à niveau.

Le conseil par 14 voix pour et 1 contre, a validé le devis de la société ENCER de ROPPENTZWILLER.

Le conseil, par 10 voix pour et 5 abstentions, a validé le devis de la société ENCER de ROPPENTZWILLER pour la pose d'un caniveau rue des Bouleaux.

### Voirie – Réparation chaussée

Mme le Maire informe le Conseil qu'il est nécessaire d'effectuer des réparations sur la chaussée dans certaines rues.

Le devis de la société S.T.P.I. de RONCHAMP a été accepté à l'unanimité.

### Bâtiments communaux - Foyer de la Gare – Choix de l'Architecte

Mme le Maire rappelle qu'un appel d'offres a été lancé sur la plateforme Marchés Publics pour le choix de l'architecte pour la réhabilitation du bâtiment de l'ancienne gare. La commission d'appel d'offres en a sélectionné trois.

Le conseil, par 8 voix pour, 4 voix contre et 3 abstentions, a voté en faveur de l'architecte JPG Bader, de RIEDISHEIM.

Elle propose d'acquérir cette bande de 28,82 m<sup>2</sup> de la parcelle 359 section 2.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité l'acquisition de cette bande de terrain pour la création d'un trottoir au prix de 300 €.





### Matériels de prévention et outillages techniques

Mme le Maire informe le conseil que les ouvriers techniques lui ont soumis un devis pour du matériel, des vêtements et des EPI. Le devis de la société WURTH à ERSTEIN a été approuvé à l'unanimité.

### Vie scolaire – Changement Horaires du temps scolaire

Mme le Maire informe le conseil qu'il faut revoter les horaires du temps scolaires. Le conseil approuve à l'unanimité le maintien des horaires actuels.

### Non-intention d'aliéner

Mme le Maire informe le conseil municipal qu'elle n'a pas exercé de droit de préemption pour les transactions des immeubles suivants :

Section	Parcelle	Bien vendu	Adresse	Superficie
9	56	Maison	45 rue du 1 <sup>er</sup> Septembre	16a 19

### Budget et Finances – Taxe d'aménagement

Mme le Maire propose d'instituer une taxe d'aménagement avec un taux majoré à 6%, la taxe au taux de 4 % ne permettant pas de financer les travaux nécessaires. Sont concernées par ces mesures des parcelles des sections 1 et 2 du plan cadastral.

### Personnel – Création d'un emploi permanent d'ATSEM

Mme le Maire informe qu'il est nécessaire de recruter une 3<sup>ème</sup> ATSEM pour assister l'enseignante de l'école élémentaire étant donné qu'elle devra accueillir des enfants de grande section maternelle ainsi que des élèves de CP. Le conseil accepte à l'unanimité cette création de poste.

## FINANCES

### Prêts en cours au 31 décembre 2024

Banque	Motif	Date du prêt	Montant du Prêt	Échéance
Crédit Agricole	Travaux voirie rue de Steinsoultz	06.2015	170 000.00 €	2030
Banque Populaire	Refinancement en 2018 des prêts du Crédit Mutuel contractés en 2007 pour travaux de voirie Rue de Ferrette, en 2011 Rue de la Gare, en 2012 Rue du 1 <sup>er</sup> Septembre	05.2018	619 000.00 €	2027
Crédit Agricole	Accessibilité des sanitaires de école élémentaire	08.2019	80 000.00 €	2034

### Évolution des dépenses et recettes

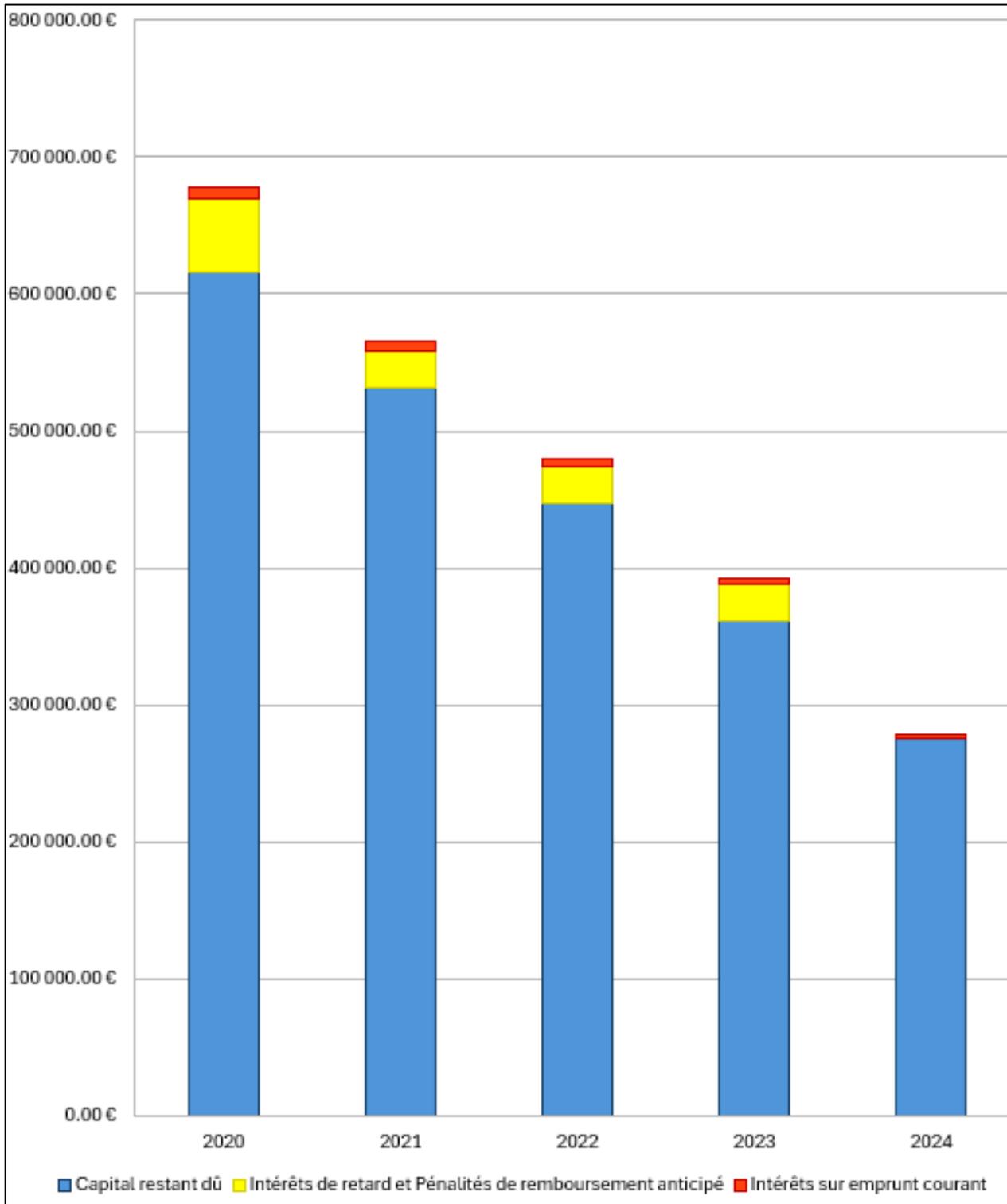
						Evolution
Fonctionnement	2020	2021	2022	2023	2024	2020/2024
Recettes	728 386	702 938	748 607	729 157	797 459	+ 9,5 %
Dépenses	644 437	565 359	570 671	525 361	539 106	-16,3 %





## Endettement de la commune au 31 décembre 2024

	2020	2021	2022	2023	2024	TOTAL
Capital restant dû	615 934.18 €	532 002.12 €	447 204.52 €	361 532.10 €	274 975.55 €	
Intérêts sur emprunt courant	9 444.00 €	6 305.00 €	5 438.00 €	4 563.00 €	3 679.00 €	
Intérêts de retard et Pénalités de remboursement anticipé	53 124.00 €	26 825.00 €	26 667.00 €	26 667.00 €	0.00 €	133 283.00 €





## BILAN DU MANDAT 2020 - 2026

- La résolution à l'amiable au début de notre mandat, du conflit entre la banque et la commune.
- La gestion de la crise du Covid
- La réparation du toit de l'église.
- L'ouverture du site des déchets verts au Langholz avec la mise en état de la plateforme ainsi que le chemin d'accès.
- Les travaux de peinture dans l'appartement au-dessus de l'agence postale et le remplacement du dôme de lumière et du chauffe-eau.
- Le remplacement de la chaudière dans le bâtiment où se trouve l'agence postale communale.
- L'installation d'un adoucisseur d'eau dans le bâtiment commun de l'école élémentaire et de la salle communale et le remplacement du chauffe-eau.
- Les travaux d'amélioration de l'acoustique dans la salle communale.
- Le remplacement des stores défraîchis dans la salle communale.
- L'installation de la fibre à la mairie, école élémentaire et maternelle.
- Les travaux d'enrobés dans la rue des Champs.
- La mise en place d'un défibrillateur.
- Les travaux de nettoyage et de remise en état du fossé du Rösslein.
- La mise en place d'une clôture sécurisée autour de la cour de l'école maternelle et la pose d'un portail neuf.
- La mise en place de l'initiative « Une naissance, Un Arbre » pour les parents qui souhaitent y participer.
- L'extension du columbarium dans le cimetière.
- La création du Jardin du Souvenir.
- Le remplacement d'une fenêtre au clocher de l'église.
- Les travaux de mise en accessibilité du parvis de l'église et du presbytère avec la création de 2 places de parking dont 1 pour personne à mobilité réduite, de l'aménagement du terrain entre l'atelier communal et le presbytère et de la pose de l'enrobé du trottoir qui longe le chemin menant au cimetière pour renforcer la sécurité des piétons.
- La restauration du fronton de l'église.
- Le diagnostic des 4 ponts communaux, l'étude du projet de réfection du Pont rue du Gersbach suite à ce diagnostic et les travaux proprement dits à l'automne 2025.
- L'étude de sécurité de la route départementale 463 qui traverse le village sur 2,3 km.
- La dissolution du regroupement pédagogique de l'école maternelle avec Knoeringue et Muespach le Haut et la création d'un regroupement pédagogique intercommunal RPI dit dispersé entre les communes de Muespach le Haut et Muespach, avec une fusion des écoles maternelle et élémentaire. Chaque site rassemble les élèves des communes membres par niveau pédagogique et garde son statut juridique mais avec une direction unique basée à Muespach.





- Le passage aux ampoules LED là où c'était faisable, accompagné de l'extinction de l'éclairage public durant une partie de la nuit, qui permet d'économiser de l'énergie et de préserver le bien-être de la faune.
- L'ajout de 2 sources lumineuses dans la rue des Vignes et de 5 autres dans la partie haute de la rue du Gersbach.
- L'acquisition de la parcelle 259 section 2 d'une superficie de 6,68 ares rue de la Montagne.
- La replantation de 4 hectares de forêt a été réalisée dans le cadre du plan de relance initié par l'état suite au problème de dépérissement des arbres que connaît notre forêt.
- L'obtention du label 2<sup>ème</sup> fleur Villages fleuris.
- L'acquisition de bornes canines réparties dans le village.
- La conversion de l'ancienne laiterie en musée du Sapeur-pompier.
- Dans le cadre du plan de relance numérique, le remplacement des ordinateurs portables vétustes et l'achat d'une armoire de rangement pour les ordinateurs de l'école primaire ont été effectués.
- La refonte du site internet.
- Les travaux réalisés par Rivières d'Alsace dans la rivière au niveau du pont rue de la Montagne.
- La viabilisation de la rue des Bouleaux.
- Suite à notre candidature, notre village a été sélectionné « Villages d'Avenir ». Dans ce cadre, la commune a fait faire une étude auprès du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) pour revoir la restauration de ses bâtiments et équipements communaux dans sa globalité. Cela intègre la mairie, l'agence postale communale, l'école maternelle et élémentaire, l'atelier communal, l'ancienne gare, la salle communale, le préau attenant et l'aire de jeux.  
  
L'objectif de l'étude consiste à disposer d'une feuille de route qui permettra à la commune d'engager en plusieurs phases les rénovations et transformations des biens communaux (accessibilité, rénovation énergétique, amélioration du cadre de vie des habitants) afin d'optimiser le fonctionnement des services et des installations existantes.
- L'aménagement du jardin du presbytère.
- Les travaux de gravillonnage dans diverses rues.
- L'installation d'un bâtiment modulaire pour l'accueil des enfants de l'école maternelle ABCM.
- L'acquisition d'un vidéoprojecteur dans une salle de classe à l'école maternelle.
- La création d'une zone 30 sur la route départementale au centre du village pour garantir la sécurité de tous.
- Les travaux de peinture dans la salle de classe à l'école élémentaire.
- L'achat d'outils et matériels pour l'atelier communal.
- La réalisation du Plan Communal de Sauvegarde.
- L'acquisition d'un radar pédagogique mobile.
- La création de la Réserve Communale de Sécurité Civile.
- Le remplacement de deux miroirs de sécurité.
- Le remplacement de 2 cuisinières dans la salle communale.





- La réparation des poteaux d'incendie.
- Travaux d'empierrement en forêt entre cloisonnement et piste.
- L'accueil des enfants de Steinsoultz dans notre école élémentaire suite à la fermeture de leur école élémentaire.

## INFORMATIONS DIVERSES

### PFAS dans l'eau



# SAINT-LOUIS

## Agglomération

Terres d'avenir

ENTRÉE L.F.  
02 JUIN 2025

Communauté de Communes  
Sundgau  
Monsieur le Président  
Quartier Plessier - Bâtiment 3  
Avenue du 8<sup>ème</sup> Régiment  
de Hussards - BP 19  
68131 ALTKIRCH Cedex

N/Réf. : dp/eb  
Dossier Suivi par : David PARISOT  
Tél : 03 89 70 33 41  
parisot.david@agglomeration-saint-louis.fr  
Objet : PFAS dans l'eau de 11 communes du territoire de Saint-Louis Agglomération.

Saint-Louis, jeudi 22 mai 2025

Monsieur le Président, *Cher Gilles,*

En réponse à votre courrier du 14 mai 2025, nous sommes conscients des désagréments occasionnés par cette situation singulière.

Nous vous confirmons que nous alimentons votre territoire (ex périmètre Ill et Gersbach) à partir du puits Kabis qui n'est pas impacté par des concentrations en PFAS (somme des 20 PFAS réglementés) supérieures au seuil de 100 ng/l.

En effet, la dernière analyse d'avril 2025 sur cette ressource révèle une teneur en PFAS (somme des 20 PFAS règlementés) de 5.8 ng/l.

Il en est de même pour la desserte du secteur historique de la Vallée de Hundsbach à partir de nos ouvrages de production des puits de Niffer; les derniers résultats d'analyses (avril 2025) présentent des concentrations en PFAS (somme des 20 PFAS règlementés) de 16 ng/l.

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes cordiales salutations.

*Amitiés,*

Le Président,



Jean-Marc DEICHTMANN







## L'eau à Muespach

La qualité des eaux est au cœur de nos préoccupations en tant que citoyens consommateurs, soucieux de notre santé. Pour vous apporter les informations nécessaires, les analyses sont publiées et affichées en mairie et sur le site internet de la commune.

## L'eau du robinet est consommable à Muespach

Les normes de consommation de l'eau sont respectées à Muespach et les analyses réalisées régulièrement par l'Agence Régionale de Santé (ARS), selon la réglementation en vigueur. Aussi l'eau du robinet peut continuer à être consommée par les habitants de la commune sans restriction.

**L'Agence Régionale de Santé diligente le contrôle sanitaire** de la qualité de l'eau potable en effectuant des programmes réglementaires d'analyses et en vérifiant que les règles de sécurité sont respectées.

## Les PFAS, qu'est-ce que c'est exactement ?

Le sujet n'est pas nouveau, l'Europe et le reste du monde y font face depuis de nombreuses années. Les PFAS ou perfluoroalkylés et polyfluoroalkylés sont des substances chimiques qui ont été largement utilisées ou le sont encore dans de nombreux objets du quotidien ou dans certains usages professionnels. En effet depuis la fin des années 40, ces produits sont utilisés pour la fabrication de nos objets du quotidien allant des vêtements aux ustensiles de cuisine, aux véhicules, cosmétiques, matériaux à usage médical... Ces molécules sont persistantes dans l'environnement et se retrouvent dans les sols, l'air, l'eau ainsi que dans notre chaîne alimentaire. La réglementation en matière de contrôle des PFAS dans l'eau potable a évolué suite à la publication de la directive européenne de 2020 sur l'eau potable.

## Carte des producteurs locaux & les saveurs de l'été

L'été est là, et avec lui, les produits frais, savoureux et de saison de notre territoire !

**Où les trouver ?** Sur notre carte de producteurs du Sundgau : un outil pratique et convivial pour retrouver tous les bons produits près de chez vous.

**Fruits juteux, légumes gorgés de soleil, fromages artisanaux, viandes locales...** : tout ce qu'il vous faut pour remplir votre panier d'été tout en valorisant le travail de nos agriculteurs et artisans.

Consultez la carte en scannant le QR code suivant :



En un coup d'œil, **localisez les producteurs**, découvrez leurs produits, leurs horaires d'ouverture et leurs engagements. C'est aussi l'occasion parfaite pour planifier **une escapade gourmande** en famille ou entre amis !





## Un été dans le Sundgau 2025



La Communauté de Communes Sundgau est heureuse de vous présenter le programme « Un été dans le Sundgau 2025 », qui recense de nombreuses animations culturelles, sportives, festives et nature proposées tout au long de la belle saison sur notre territoire.

Concerts, ateliers créatifs, visites guidées, marchés du terroir, spectacles, sorties insolites... il y en aura pour tous les goûts et tous les âges !

Retrouvez l'intégralité du programme en ligne sur le site de la CC Sundgau.

## AMAEELLES recrute

Vous êtes à la recherche d'un emploi pour cet été ?

Rejoignez les équipes d'Amaelles ! <https://www.amaelles.org/job-ete/>

Que ce soit pour un mois ou tout l'été, nous vous proposons un job en CDD flexible et porteur de sens.

**Amaelles** AIDE ET SOINS À LA PERSONNE

**AMAEELLES RECRUTE**  
*des jobs d'été*

Financer mes projets avec des horaires flexibles 🔍

[www.amaelles.org/job-ete/](https://www.amaelles.org/job-ete/)

créons ensemble des jours heureux





## Pays du Sundgau

### Le service d'accompagnement à la rénovation énergétique

#### Vous avez prévu de rénover votre habitat ?

L'espace France Rénov' porté par le Pays du Sundgau est le guichet unique pour vous accompagner dans vos travaux de rénovation de l'habitat.

Il s'agit d'un service gratuit, neutre et indépendant.

L'accompagnement se fait en 3 étapes :

1. Un premier niveau d'information sur les aides financières disponibles et une évaluation des besoins pour rénover le logement (maisons individuelles, logements dans un bâtiment collectif).
2. Un accompagnement personnalisé sur les choix techniques et les priorités de réalisations.
3. Un suivi du porteur de projets jusqu'à l'engagement des travaux.

Afin de se rapprocher autant que possible des habitants du territoire, le Pays du Sundgau tiendra des permanences pour vous conseiller au sein de l'Espace France Service de Dannemarie les :

- Lundi 22 septembre 2025
- Lundi 24 novembre 2025
- Lundi 26 janvier 2026

Et au sein de l'Espace France Service de Ferrette les :

- Lundi 27 octobre 2025
- Lundi 15 décembre 2025
- Lundi 23 février 2026

N'hésitez pas à nous contacter pour vous accompagner dans votre projet.

Par mail : [conseiller.renovation@pays-sundgau.fr](mailto:conseiller.renovation@pays-sundgau.fr)

Ou par téléphone au 03 89 25 96 68





## UNC SECTION ILL ET GERSBACH

### MEMOIRE, SOLIDARITÉ, AVENIR

Fondée le 21 octobre 2022 et initialement connue sous le nom d'UNC de WALDIGHOFFEN-DURMENACH, notre association a évolué. Depuis le 20 février 2025, nous sommes fiers de vous présenter l'**Union Nationale des Combattants SECTION ILL ET GERSBACH**, une section fédérée à l'UNC 68 et inscrite au tribunal de Mulhouse, qui rassemble celles et ceux qui partagent les valeurs du monde combattant.

#### Notre mission ?

Défendre leurs intérêts, perpétuer le souvenir des Morts pour la France, transmettre l'esprit civique aux jeunes générations et soutenir la défense nationale.

#### Pourquoi nous rejoindre ?

Rejoindre l'UNC SECTION ILL ET GERSBACH, c'est intégrer une communauté où camaraderie et respect sont essentiels. C'est l'opportunité de :

- Partager des moments privilégiés et bénéficier d'un réseau solidaire.
- Contribuer activement au devoir de mémoire et à la transmission de nos valeurs.

Que vous soyez ancien combattant, sympathisant, ou simplement animé par l'entraide et le civisme, votre place est parmi nous.

#### Devenez Porte-Drapeau : Un Honneur à Partager !

Le porte-drapeau est un symbole vivant de notre respect pour l'histoire. Vous pouvez endosser ce rôle honorable si vous êtes un civil bénévole (ancien combattant ou non) et avez au minimum 16 ans. En tant que porte-drapeau, vous représentez notre association lors des commémorations et événements, incarnant la mémoire de ceux qui ont servi la France.

#### Envie de faire la différence ?

Contactez-nous pour en savoir plus et écrire, ensemble, les prochaines pages de l'UNC SECTION ILL ET GERSBACH à [unc.section.ig@gmail.com](mailto:unc.section.ig@gmail.com)





# Canicule





## ATTENTION CANICULE



### Buvez de l'eau et restez au frais



Évitez l'alcool



Mangez en quantité suffisante



Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit



Mouillez-vous le corps



Donnez et prenez des nouvelles de vos proches

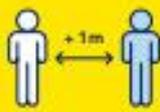
**+ Continuez à respecter les gestes barrières contre la COVID-19**



Lavez-vous les mains régulièrement



Portez un masque



Respectez une distance d'un mètre

### EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations :  
0 800 06 66 66 (appel gratuit)  
solidarites-sante.gouv.fr • meteo.fr • #canicule





## Moustique tigre

### Le moustique tigre : lutter contre sa propagation

Le moustique tigre est aujourd'hui bien installé en France.

Particulièrement nuisant et propagateur de maladies infectieuses, il est essentiel de lutter contre sa prolifération sur notre territoire.



La lutte doit s'effectuer lorsque le moustique est encore à l'état larvaire. Il suffit de quelques millimètres d'eau pour qu'il se développe.

Des gestes simples permettent d'éviter son installation et sa prolifération sur votre balcon, dans votre jardin et dans tous les espaces extérieurs que vous êtes amenés à entretenir, comme les cimetières.

Vider 2 fois par semaine les réceptacles extérieurs.

Pour un été tranquille, adoptez les bons gestes : pas d'eau stagnante, pas de moustique tigre !

## Frelon asiatique

Comme son nom l'indique, le frelon asiatique est originaire d'Asie et a commencé son invasion de l'Europe en 2004. Son introduction en Europe s'avère être accidentelle. Elle peut s'expliquer notamment par les transports de poteries et de plantes qui ont permis à la reine fondatrice de construire un nid de frelons asiatiques et de fonder **une colonie**.

### Les caractéristiques du frelon asiatique :

**Taille** : Entre 1,7cm et 3,5 cm (jusqu'à 3,5 cm pour la reine, et en moyenne 2 cm pour les autres castes).

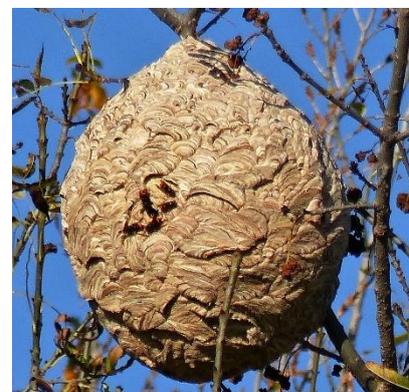
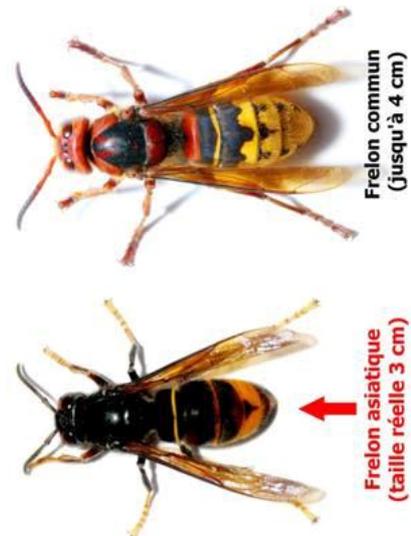
**Couleur** : noir avec une bande orange et des pattes jaunes.

**Durée de vie** : un an pour la reine.

Il a un cycle de métamorphose complète (œuf, larve, nymphe et adulte).

Ce nuisible vit en colonie. Son nid peut être sphérique et mesurera 60 cm de diamètre, ou bien ovulaire pouvant alors mesurer jusqu'à 1 mètre de haut. Il fabrique son nid avec des fibres de celluloses qu'il transforme en pâte, le rendant suffisamment solide pour le protéger contre la pluie ou le vent.

Si vous remarquez la présence de frelons asiatiques ou un nid dans votre environnement (domicile, lieu de travail...), il est essentiel de faire appel à des professionnels qualifiés. Ne tentez pas de résoudre le problème seul car leurs piqûres peuvent s'avérer dangereuses, voire mortelles.



Le référent pour notre commune si vous constatez la présence d'un nid : M. Roger Wendling au 06.19.21.30.52





## INFORMATIONS COMMUNALES

**So Burger** 



**07.49.95.62.03**

Retrouvez-nous

**de 18h à 20h**

	<b>semaine paire</b>	<b>semaine impaire</b>
<b>lundi</b>	Durlinsdorf	Feldbach
<b>mardi</b>	Werentzhouse	Roppentzwiller
<b>mercredi</b>	Waldighoffen	Grentzingen
<b>jeudi</b>	Oltingue	Folgensbourg
<b>vendredi</b>		
<b>samedi</b>	Muespach	Vieux-Ferrette

Nous privilégions le commerce de proximité et travaillons avec un maximum de producteurs locaux .

Suivez nos actualités sur  

Nous vous accompagnons pour tous vos événements privés. N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations.

**07.49.95.62.03**



## Opération Brioches

Cette année, nous engageons la 38ème « Opération Brioches » au profit de l'APEI Fonds de dotation Hirsingue.

La date retenue pour la vente :

- Du mardi 09 septembre au samedi 13 septembre 2025.

Le produit de cette vente sera entièrement affecté à l'amélioration du cadre de vie et du bien-être au quotidien des personnes que nous accueillons.



## Remerciements

Un grand merci à toutes les personnes du village pour leur implication !

**MERCI** 





## Trottoir libre



Un véhicule à l'arrêt ou en stationnement ne doit ni gêner la circulation, ni représenter un obstacle dangereux.

Les trottoirs sont des espaces réservés aux piétons.

## Taille des haies

Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable, à savoir à l'approche d'un carrefour ou d'un virage.

En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombe au propriétaire (ou son représentant ou son locataire) qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur rue.

A partir du 15 mars, la **saison de nidification** commence. Pour **ne pas déranger ou déloger** les oiseaux pendant cette période cruciale pour leur cycle de vie, l'**Office français de la biodiversité**, recommande de ne pas tailler les haies ni d'élaguer les arbres du **15 mars au 31 juillet**.



## J'aime mon chien... je respecte mes voisins



Nous constatons un relâchement général dans la commune. Il est donc rappelé que les déjections canines sur la voie publique, les trottoirs, les espaces verts publics... doivent être ramassées par le propriétaire du chien.

Merci de penser à emporter un sac lors de vos promenades.

Nous vous rappelons que des bornes canines sont à votre disposition (parking du cimetière, place de la Gare, rue de la Montagne et place près du Château d'eau).

## Interdiction de faire un feu en agglomération ou à proximité

Contrairement à une idée reçue et à d'anciennes pratiques, il est rappelé qu'il est strictement interdit de faire du feu à proximité des habitations quel que soit le matériau brûlé.

Les matériaux qui étaient habituellement brûlés (bois, papier, carton, herbe...) peuvent être déposés soit au titre du ramassage devant les maisons, soit pour les déchets verts au dépôt du site du Langholz.





## Déclaration d'arrivée et de départ

Spécificité de l'Alsace-Moselle, **le droit local instaure l'obligation de déclarer votre arrivée et votre départ auprès de la mairie.**

Les nouveaux arrivants sont tenus de se présenter à la mairie pour se déclarer. À cette occasion, ils pourront s'informer sur les formalités à accomplir et s'inscrire sur les listes électorales.

Les personnes quittant la commune doivent également signaler leur départ à la mairie, et cela vaut aussi pour les déménagements au sein de la commune.

Cette obligation s'applique aussi aux propriétaires bailleurs qui sont invités à informer la mairie par courrier électronique à [mairie@muespach.fr](mailto:mairie@muespach.fr)

## Plateforme des conteneurs à verres et des bornes à vêtements



**Propres et secs dans des sacs de moins de 30 L !**



Des conteneurs de verres perdus sont à votre disposition. **Respectons les règles de salubrité publique. Aucune bouteille ou autre contenant en verre ne doit être déposé au sol.**

Le Relais Est a rajouté une deuxième borne à vêtements.

Horaires d'ouverture de la plateforme :

**Jours ouvrables de 08H00 à 20H00 (fermée le dimanche et jours fériés)**





## Recensement citoyen



**MINISTÈRE  
DES ARMÉES**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

### Bientôt 16 ans ?

# PENSEZ AU RECENSEMENT !

**Pour qui ?**  
Tous les Français âgés de 16 ans

**Pourquoi ?**  
Grâce au recensement :

- inscription d'office sur les listes électorales
- convocation en JDC
- possibilité de s'inscrire aux concours et examens
- possibilité de passer le permis de conduire

**Comment ?**  
Rendez-vous en mairie ou sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

Toutes les informations ici



**Instagram**  
@armees.jeunesse

**LinkedIn**  
Direction du service national et de la jeunesse

**X**  
@DSNJeunesse

**YouTube**  
@SGArmees

**C'est obligatoire!**





## Bien identifier sa boîte aux lettres, c'est important !

Cela peut paraître anodin, mais il est important que le numéro de rue et votre nom de famille apparaissent sur votre boîte aux lettres.

Lorsque les agents communaux effectuent des distributions telles que les bulletins communaux ou les notes aux riverains, la non-identification des boîtes aux lettres rend le travail beaucoup plus complexe.



Cela peut aussi être utile en cas d'accident, une boîte aux lettres bien visible et identifiée facilite l'accès des secours à votre domicile.

## Collecte de bouchons en plastique



L'association « Les bouchons d'amour » collecte, achemine, trie, expédie et vend les **bouchons en plastique et liège** à un recycleur ou une entreprise de recyclage.

L'argent issu de la vente de ces bouchons permet de participer à l'acquisition de matériel pour les personnes en situation de handicap.

L'association développe également des opérations humanitaires ponctuelles et aide d'autres associations.

Les collecteurs sont disponibles à la mairie et à l'agence postale communale.

## Bruit

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur tels que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables **de 7h30 à 20h00**
- les samedis de **7h30 à 12h00 et de 13h00 à 20h00**
- interdits les dimanches et jours fériés toute la journée.



## Registre plan canicule

Dans le cadre du plan canicule, la mairie tient un registre recensant les personnes les plus fragiles. **Sont concernées les personnes âgées de 65 ans et plus résidant au domicile, celles de plus de 60 ans inaptes au travail ainsi que les adultes handicapés.**

**L'inscription sur ce registre n'est pas obligatoire, mais fortement conseillée.**

En cas de fortes vagues de chaleur, les services de la mairie prendront contact avec vous et interviendront rapidement si besoin. Retrouvez le formulaire à télécharger sur [www.muespach.fr](http://www.muespach.fr) ou retirez-le à l'accueil de la Mairie aux heures d'ouverture.

Jusqu'au 31 août, la plateforme téléphonique "canicule info service" est accessible au 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe) du lundi au samedi de 9h à 19h.

Renseignements au 03 89 68 61 24

## Recensement de la population

Nous sommes officiellement 953 habitants au 1er janvier 2025.





## PAROISSE

### Hommage à Père Paul Horstmann

Père Paul a été ordonné le 25 juin 1967 à la cathédrale de Strasbourg par Mgr Léon-Arthur Elchinger.



Il a été successivement vicaire à Colmar-Saint-Antoine (1967-1971) et à Cernay (1971-1978). Il était curé d'Ingersheim (entre janvier et avril 1978), puis de Wittelsheim-Amélie, de 1978 à 1989, de Saint-Avold, dans le diocèse de Metz (1989-1990), de Steinsoultz, Muespach et Muespach-le-Haut (1990-2007).

Il était prêtre coopérateur à partir de 2007 à Waldighoffen, Roppentzwiller, Durmenach, Muespach, Muespach-le-Haut et Steinsoultz, s'est retiré du ministère en 2017, a passé une paisible retraite dans notre village tout en continuant à célébrer des messes.

Il est décédé le 9 avril 2025 à la Résidence Heimelig (EHPAD) de Seppois-le-Bas suite à une courte maladie.

Ses funérailles ont été célébrées le 12 avril 2025 à l'église St Blaise de Muespach suivies de l'inhumation au cimetière de Muespach.

### Concert Marial Arpège

Concert Marial avec l'Ensemble vocal Arpège à l'église Saint Blaise dimanche 1<sup>er</sup> juin.





# Fête Dieu





## CIMETIÈRE

### Rappel Règlement du cimetière Article 38

Travaux d'entretien du tombeau :

Il est formellement interdit de déposer des plantes, des arbustes, des fleurs fanées, des signes funéraires et couronnes détériorées ou tous autres objets retirés sur les tombes ou monuments, dans les chemins, allées, ainsi que dans les passages dits entre tombes.

Ces objets doivent être déposés aux emplacements réservés à cet usage.

Les espaces entre les tombes doivent être désherbés par les concessionnaires ou leurs ayants droit, aucune végétation ne doit y pousser.

**L'usage des pesticides et de produits phytosanitaires est interdit.**

### Remerciements

Nous remercions chaleureusement Josiane Heinis pour la fourniture et plantation des bégonias autour de la grotte.





## FORÊT

### Sortie en forêt



Une sortie en forêt a été proposée le 22 mars dernier par le garde-forestier local de l'ONF à tous les habitants de Muespach.

C'était une bonne occasion pour poser toutes les questions relatives à la gestion de la forêt.

Cette sortie était très instructive et nous remercions ici M. Capron pour le cours captivant de sylviculture dispensée à un public peu nombreux mais très intéressé.



### Chute d'arbres rue du Rail

La chute d'arbres rue du Rail a nécessité l'intervention de l'entreprise Bloch de Muespach.





## SÉCURITÉ

### Pont du chemin de fer

À plusieurs reprises, des jeunes sont montés sur le pont du chemin de fer.  
Un panneau a été mis en place pour rappeler l'interdiction de grimper sur le pont.

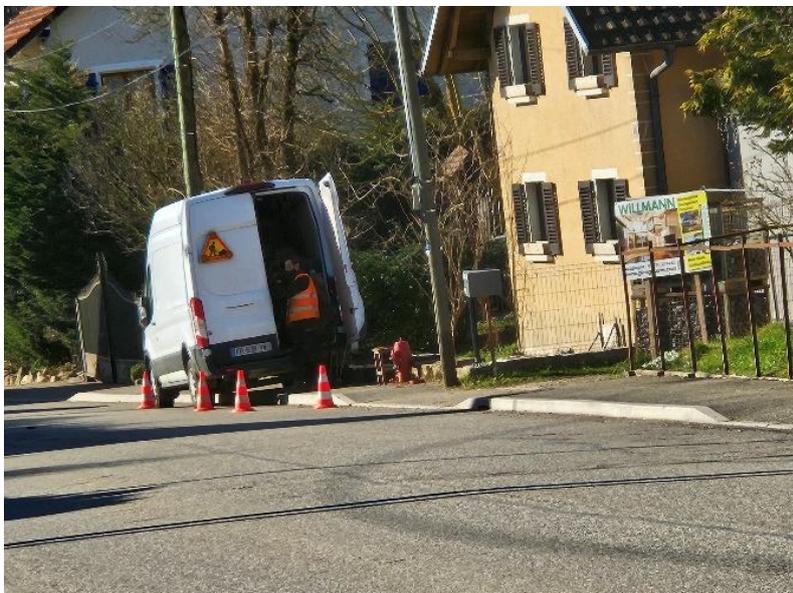


### Réparation de poteaux incendies

Les poteaux incendies ont été réparés dans les rues suivantes :

- Rue du 1<sup>er</sup> Septembre
- Rue de la Fontaine
- Rue de Steinsoultz

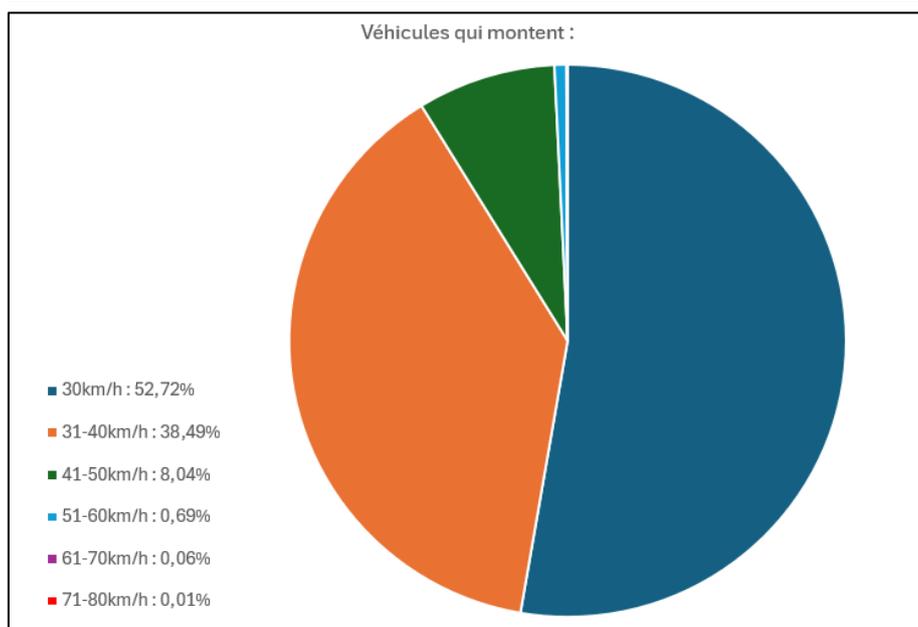
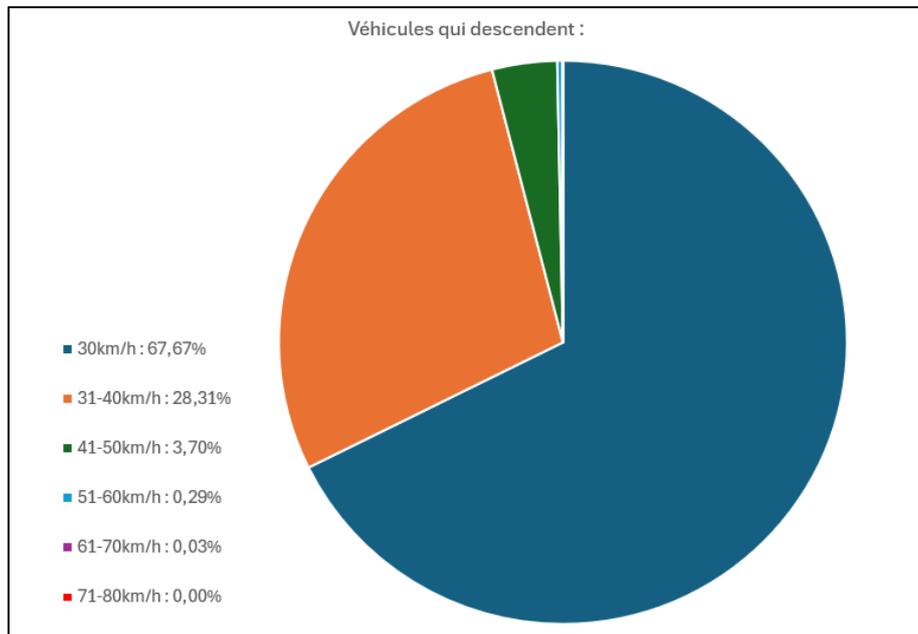
⇒ Coût : 2 074 €





## Radar pédagogique rue du Gersbach

Résultat du radar mobile installé pendant 6 mois rue du Gersbach



## Radar en face de la boulangerie

Le radar mobile a été installé en face de la boulangerie.





## TRAVAUX ET INVESTISSEMENTS

### Travaux

#### Réparation de gouttière



Réparation de la gouttière à l'entrée de la mairie effectué par l'adjoint Louis Gretter et aidé par Pascal Litzler.

#### Remplacement miroirs de sécurité

Remplacement miroir de sécurité croisement rue de la Montagne et rue de la Fontaine.

Entreprise : Girod

⇒Coût : 2 711€





## Travaux de remise en état

Travaux de remise en état de l'angle rue de la Montagne et rue des Vignes.  
Jean Pierre Rentz a effectué bénévolement le changement des lattes du pressoir, la plantation de nouveaux plants de vigne et la restauration du gazon, nous le remercions.



## Travaux à venir

Les travaux de réhabilitation du pont du Gersbach vont démarrer cet automne pour une durée estimée à 3 mois.





## Investissement

### Cuisinières

Remplacement de 2 cuisinières dans la kitchenette.

Entreprise : Ets Litzler

⇒Coût 1 170€



### Remplacement téléphone portable de l'agent communal



Remplacement téléphone portable de l'agent communal Cyrille Munch.

⇒Coût : 695€

## FÊTE DES VOISINS

La fête des voisins a été organisée le 23 mai 2025 dernier dans la rue des Frênes et elle a rencontré un franc succès !





## EMBELLEMENT ET FLEURISSEMENT DU VILLAGE

### Concours communal des maisons fleuries 2025

Cette année, comme à l'accoutumée, le concours communal des maisons fleuries sera reconduit. Le jury sillonnera les rues du village le 15 et 16 juillet. Vos plus belles réalisations seront soumises au Jury départemental.

### Concours de décorations de Noël

Cette année encore, la commission Cadre de Vie vous propose un concours de décorations de Noël du 25 novembre au 31 décembre 2025.

Elle invite donc chacun à créer une ambiance de fête en décorant sa maison aux couleurs de Noël dans un esprit authentique et chaleureux.

Les membres du jury de la commission Cadre de Vie effectueront une visite dans le village et les 3 plus belles décorations se verront remettre un prix.

### Villes et Villages fleuris

Cette année le Jury du Fleurissement d'Alsace viendra visiter notre village afin de vérifier si la commune mérite toujours de figurer parmi les plus fleuries et de se voir maintenir le Label « Deux Fleurs ».

Les élus et l'équipe technique sont mobilisés pour essayer de présenter un fleurissement répondant aux critères.

Aussi espèrent-ils pouvoir compter sur l'appui de la population pour redoubler d'efforts.

A cet égard, un soin particulier est demandé aux habitants pour assurer la propreté des trottoirs.

### Concours départemental du fleurissement

Chaque année nous inscrivons les plus beaux fleurissements dans les différentes catégories au concours départemental.

**En 2024 le 2ème prix dans la catégorie "Ferme" a été décernée à Mme Jeanne Greter.**





## Les plus belles maisons fleuries et décorations de Noël

Cérémonie de remise des prix aux lauréats du Concours communal des plus belles maisons fleuries et décorations de Noël 2024.



## Opération Elsàssputz

Notre commune a participé à l'opération Elsàssputz durant la matinée du 29 mars dernier. Deux groupes ont été constitués, un groupe a nettoyé dans la forêt et l'autre groupe a nettoyé, débroussaillé et aplani la future aire de repos, rue de la Forêt.





## Décorations de Pâques



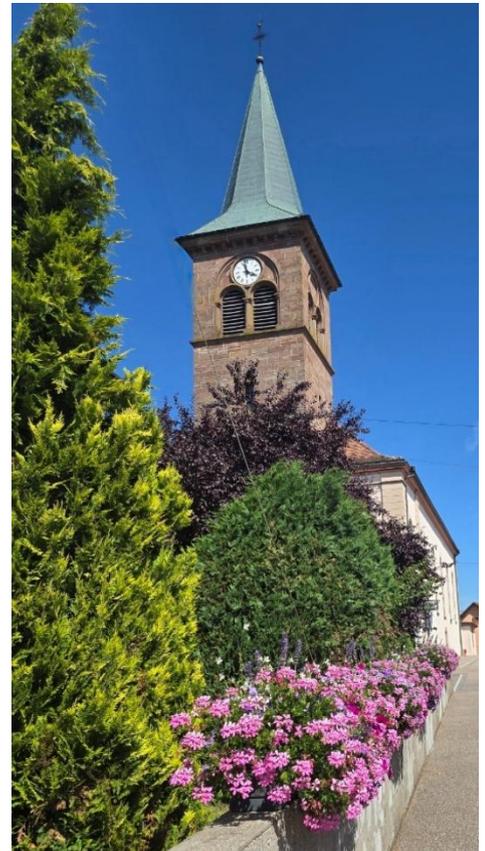
### Massif sous l'escalier de l'école élémentaire

Massif sous l'escalier de l'école élémentaire réalisé par notre agent communal Cyrille Munch.





## Fleurissement d'été





## Recherche de sapins et branches



Chaque année, la municipalité cherche des sapins et des branches pour décorer notre village lors des fêtes de fin d'année.

Si vous possédez un sapin de 5 mètres de haut et facile d'accès et que vous envisagez de le couper, ou de le tailler pour faire des branches n'hésitez pas à contacter la mairie au :

☎ : 03 89 68 61 24

✉ : [mairie@muespach.fr](mailto:mairie@muespach.fr)

## Trouble-fête

Pendant plusieurs nuits, une fouine a fait d'un bac à fleur, rue de Steinsoultz, son nouveau terrain de jeu, faisant des victimes chez nos belles fleurs.



## Nos amies les cigognes



Nid près du cimetière



Nid rue du Gersbach





## Journée citoyenne



### Liste des chantiers de la 9<sup>ème</sup> journée citoyenne :

1. Pose d'une canalisation rue du Gersbach
2. Désherbage du terrain de pétanque
3. Travaux de peinture dans la sacristie de l'église
4. Débroussaillage des berges du ruisseau
5. Nettoyage du Musée des Sapeurs-Pompiers
6. Nettoyage et aménagement du chemin et abords en face de la boulangerie
7. Remise à niveau des dalles devant la mairie
8. Travaux de menuiserie à la mairie
9. Travaux de protection aux jeunes plants dans la forêt
10. Désherbage du massif rue de Ferrette, rue du 1<sup>er</sup> Septembre et de la cour de l'école
11. Nettoyage des caniveaux rue Hohlegasse
12. Réaménagement des espaces verts à l'entrée Est du village
13. Atelier cuisine
14. Aménagement d'une aire de repos rue de la Forêt















## LA VIE DES ÉCOLES

### Lièvres de Pâques

La commune de Muespach et Muespach-le-Haut ont offert des lièvres de Pâques aux enfants du RPI et de l'école ABCM.





## Des nouvelles de l'école maternelle



Nous avons reçu une magnifique structure de motricité, offerte par l'association des parents d'élèves L'école s'A.Mues'.

**Merci beaucoup à tous !**

Et voici nos aménagements de cour pour diversifier les activités de la récréation :

1. Mise en place de bacs sensoriels à base de petits cailloux

**Merci à la commune pour la livraison des cailloux !**



2. Un papa nous a procuré des morceaux de bois de différentes tailles qui font office de jeu de construction géant

**Un immense merci à lui !**

**Les randonnées** dans et autour de Muespach.

Les enfants du RPI découvrent le village lors des randonnées du jeudi matin quand la météo le permet.

**Merci aux parents qui nous ont accompagnés.**





## Départs du RPI

A l'issue du dernier conseil de classe du RPI Muespach et Muespach-le-Haut du mardi 24 juin trois personnes du corps enseignant ont été mises à l'honneur :

- **Mme Annie Sturm** a fait valoir ses droits à la retraite après 3 années d'enseignement dans une classe du RPI à Muespach-le Haut.

- **Mme Anne Kauffmann**, enseignante et Directrice du RPI a demandé sa mutation afin de pouvoir se consacrer exclusivement à l'enseignement.

- **Mme Francine Gutzwiller** a également fait valoir ses droits à la retraite après 24 années de service en tant qu'ATSEM et « maman de substitution » pour les nombreux enfants qu'elle savait consoler au moindre chagrin.

Ses collègues ainsi que les parents d'élèves lui ont organisé une belle surprise lors de son avant-dernier jour de classe. L'émotion était forte.





## VIE ASSOCIATIVE

### L'école s'A Mues'

Durant cette année scolaire ont eu lieu nos désormais traditionnelles ventes de fromage et marché de Noël qui ont de nouveau connu un franc succès.

Nous en profitons pour remercier les habitants de nos deux communes qui ont participé à la réussite de ces évènements.

L'association a pu financer cette année :

- Les sachets du Saint Nicolas pour tous les élèves du RPI et les mandalas pour les élèves des classes élémentaires,
- Des chuchoteurs pour les élèves de maternelle et du CP,
- Les galettes des rois pour la maternelle,
- Les entrées au cinéma pour la sortie de fin d'année 2024 de tous les élèves du RPI,
- Les entrées pour le parc du petit prince pour la sortie de fin d'année scolaire de tous les élèves du RPI,
- Une structure de motricité en bois pour la maternelle.



Au total ce sont plus de 5000 euros qui ont été mis au profit de nos enfants.

Les prochaines dates à retenir :

- La vente de fromage le 17 octobre 2025 à la salle communale de Muespach-le-Haut,
- Le marché de Noël le 29 novembre 2025 sous le préau de la salle communale de Muespach.

### Amicale des Donneurs de Sang

Remise de diplômes aux récipiendaires.





## Part'âge Sep-Wal

La chevauchée solidaire organisée par l'association Part'Âge Sep-Wal, présidée par Caroline Gutzwiller, a une fois de plus remporté un franc succès.

- Succès de participation puisque, malgré la canicule, 25 cavaliers et leur monture ont participé à la chevauchée.
- Succès d'estime, puisque les résidents de l'Ehpad de Waldighoffen ont pu observer le passage des chevaux derrière leurs fenêtres.
- Succès solidaire, enfin puisque les bénévoles de l'association ont servi 230 repas sous le préau, dont les bénéficiaires sont destinés au mieux-être des résidents des Ehpad de Seppois-le-Bas et Waldighoffen.

*Article de Clément Heinis*

## Club Sans Souci

**Cérémonie galette des rois** au Club Sans Souci le 9 janvier 2024.



Entourée de ses adjointes, Mme le Maire a rejoint les membres du Club Sans-Souci au Foyer de la gare pour leur présenter les vœux et exprimer sa gratitude au président Jean-Luc Jonner pour son investissement tout au long de l'année.

Les personnes présentes ont savouré la traditionnelle galette des rois confectionnée par la boulangerie du village.

Les reines et les rois du jour ont ensuite été couronnés.

Le club sans souci s'est agrandi cette année par l'arrivée de quelques nouveaux membres. Les activités s'arrêtent durant les vacances scolaires et reprendront à la rentrée. Un repas est prévu pour cet automne.

Le lieu de rendez-vous est toujours devant l'ancienne gare à 14 heures.

Bonnes vacances et prenez soin de vous.  
Jean-Luc





## URBANISME

### Certificats d'urbanisme opérationnels

Alexis BLIND	Rue de la Forêt	Morcellement de terrain	Arrêté d'autorisation du 15/10/2024
Olivier STARCK	Rue de la Vieille Poste	Construction maison individuelle	Arrêté d'autorisation du 03/12/2024

### Déclaration préalable

LEFEBVRE Jean	Rue du 1 <sup>er</sup> Septembre	Construction de 3 maisons et démolition d'une grange	Arrêté d'autorisation du 16/01/2025
CLAUDEL Sylvie	Rue du Gersbach	Changement volets fenêtres	Arrêté d'autorisation du 28/11/2024
HERZOG Raphaël	Rue des Sapins	Installation d'un carport	Arrêté d'autorisation du 07/01/2025
HASSLER Eric	Rue de la Gare	Changement de clôture	Arrêté d'autorisation du 18/02/2025
HERZOG Raphaël	Rue des Sapins	Déplacement d'un abri de jardin existant	Arrêté d'autorisation du 11/03/2025
WEHRLE Julien	Rue des Frênes	Construction d'une pergola	Arrêté d'autorisation du 18/03/2025
KLOETZLEN Prisca	Rue du Gersbach	Construction d'un auvent sur terrasse existante	Arrêté d'autorisation du 11/03/2025
LORRAIN Fabrice	Rue de la Fontaine	Mise en place d'un carport et construction d'une piscine	Arrêté d'autorisation du 18/03/2025
STOLZ Sophie	Rue des Fleurs	Construction d'une serre	Refus du 16/04/2025
SAS AGRISUN	Rue de Ferrette	Pose de panneaux photovoltaïques	Arrêté d'autorisation du 10/04/2025
HATSTATT Christian	Rue des Vignes	Pose d'une pergola	Arrêté d'autorisation du 16/04/2025
PEREZ Lucas	Rue des Prés	Construction d'un mur en limite de propriété	Refus du 29/04/2025
VD SERVICES	Rue de la Forêt	Pose de panneaux photovoltaïques	Arrêté d'autorisation du 29/04/2025
STEHLIN Jacques	Rue du Gersbach	Installation d'une pergola	Arrêté d'autorisation du 20/05/2025
SCHWAB Vincent	Rue de la Montagne	Pose de panneaux photovoltaïques	Arrêté d'autorisation du 27/05/2025
SEGINGER Philippe	Rue du 1 <sup>er</sup> septembre	Pose d'un mur en gabions	Arrêté d'autorisation du 03/06/2025
VON BANCK David	Rue du Château d'eau	Pose d'un portail et d'un mur en béton	Arrêté d'autorisation du 04/06/2025
JACOB Julien	Rue des Champs	Pose de panneaux photovoltaïques	Arrêté d'autorisation du 27/05/2025





REY Marie Blanche	Rue de Ferrette	Changement de lattes de toit et changement de tuiles	Arrêté d'autorisation du 10/06/2025
SIUARASA Ezekiya-Tittus	Rue de la Forêt	Installation d'une clôture	Refus du 25/06/2025

## Permis de construire

ARILLOTTA Rocco	Rue de la Forêt	Construction d'un carport	Arrêté d'autorisation du 14/01/2025
STEPHANY Serge	Rue de la Fontaine	Construction d'une maison individuelle	Arrêté d'autorisation du 24/04/2025
LEWON Sylvie	Rue du Gersbach	Construction d'un atelier dans le prolongement d'un garage existant	Rejet tacite du 25/06/2025
HATSTATT Denis	Rue du château d'eau	Construction d'un bâtiment de stockage agricole	Arrêté d'autorisation du 25/06/2025
CRIVELLARI Enrico	Rue de la vieille Route	Construction d'une maison individuelle	Arrêté d'autorisation du 23/06/2025
LEFEBVRE Jean	Rue du 1 <sup>er</sup> septembre	Etablissement du plan topographique et précision de l'implantation	Arrêté d'autorisation du 08/04/2025
STOLZ Thomas	Rue du 1 <sup>er</sup> septembre	Construction d'une maison individuelle avec un garage accolé	Arrêté d'autorisation du 27/05/2025

## ÉTAT CIVIL

### Naissances

06/05/2025	HATSTATT Martin, Maurice	Rue des Vignes
18/06/2025	GOEPFERT Mahé, Lucien, Elykem	Rue du 1 <sup>er</sup> Septembre

**Nous souhaitons la bienvenue aux petits boutchous, félicitations aux parents !**

### Décès

21/12/2024	STARCK Olivier	Rue de la Vieille Poste
31/03/2025	DAVID Gilbert César	Rue de la Gare
09/04/2025	HORSTMANN Paul Camille	Rue du 1 <sup>er</sup> septembre
17/04/2025	BENALLEL Amar	Rue de Steinsoultz
09/04/2025	BERTOLAZZI Jacqueline	Saint-Louis
02/05/2025	LUX Gérard André Hugues	Rue de Steinsoultz
06/06/2025	HAAB André Léon Louis	Rue du Rail
11/06/2025	BRUNNER Hélène	Rue de la Montagne
29/06/2025	GRETTER Gilbert Joseph	Rue du 1 <sup>er</sup> Septembre

**Nous présentons nos sincères condoléances à la famille.**

### Nouveaux arrivants

METZGER Cyrille & Mme DEHOFF Aurelie	Rue de Roppentzwiller
NGAH Viviane	Rue du 1 <sup>er</sup> septembre
WANNER Simon & Mélanie	Rue du Gersbach
DERGIC Nedim & JAVOR Almedina	Rue du 1 <sup>er</sup> septembre

**Nous leur souhaitons la bienvenue !**





## Grands anniversaires

28/01/1945	WOLF Michel	80 ans
27/02/1945	SCHNEBERGER René	80 ans
29/02/1940	BRISSINGER Marie-Anne	85 ans
07/03/1945	GOEPFERT Monique	80 ans



## PACS

MALANDRINO Benjamino & LITZLER Céline	18 février 2025
---------------------------------------	-----------------





## Mariages

KEMPF MILLECAMPS Valentin & ROTH Morgane	31 mai 2025
WAGNER Benjamin & BALGHZAL Fatima-Azzahra	7 juin 2025
MEISTER Maxime et HAY Julie	5 juillet 2025



## AGENDA

27 juillet	Sundg'oldies, rencontre mensuelle
1 <sup>er</sup> août	Don du Sang à Muespach
17 août	Marché aux puces de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers
31 août	Sundg'oldies, rencontre mensuelle
9 septembre au 13 septembre	38 <sup>ème</sup> « Opération brioches »
28 septembre	Exposition fruitière à Muespach le Haut
28 septembre	Sundg'oldies, rencontre mensuelle
8 octobre	Don du Sang à Muespach-le-Haut
26 octobre	Sundg'oldies, rencontre mensuelle
2 novembre	Vente du calendrier de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers
2 novembre	Repas carpes frites du Football-Club
15 novembre	Une naissance, Un arbre
7 décembre	Repas de Noël des Aînés





## LA RECETTE DE L'ÉTÉ

### Pêches rôties au miel

#### Ingrédients :

4 pêches jaunes  
20 g de beurre  
4 c. à café de miel de thym

- 🍑 Préchauffer le four à 180°.
- 🍑 Couper les pêches en 2 et retirer les noyaux.
- 🍑 Faire fondre le beurre et mélanger avec 2 cuillères à café de miel.
- 🍑 Déposer les pêches, faces coupées vers le haut, dans un plat allant au four.
- 🍑 Napper les pêches avec le mélange beurre-miel.
- 🍑 Enfournier pour 25 minutes.
- 🍑 À la sortie du four, verser le reste de miel sur les pêches.



Vous pouvez les servir chaudes accompagnées d'une boule de glace au yaourt et de morceaux de streusel.

## COIN DES ENFANTS

